



Enseigner c'est s'engager.

Syndicat National des Ecoles
S.N.E.
Confédération Syndicale de l'Education Nationale



Virginie Platteau
6 rue d'Estrées
80160 Oresmaux
Sne80@sne-csen.net
Tel : 06 18 65 19 17

Amiens, le 7 janvier 2025

Objet : stage de formation syndicale

Date et Intitulé du stage

Madame, Monsieur,

Le SNE 80 organise un stage de formations syndicales le :

Mardi 22 avril 2025
A la salle des fêtes d'Essertaux
1 grande rue – 80160 Essertaux

Intitulés :

« Bien être à l'école »
Sophrologie - Jeux coopératifs

Horaire des stages : 9 h à 12h00 et de 14h à 17h00

Public concerné :

Enseignants du premier degré

Intervenants :

Vanessa Soëns Hesse, sophrologue agréée
Vos représentants syndicaux départementaux

INSCRIPTION au STAGE de FORMATION – Informations complètes obligatoires

Nom Prénom

.....

Adresse perso

.....

.....

N° téléphone perso :

.....

+ Email perso

.....

Date et lieu de naissance

.....

Lieu d'exercice (nom de l'école)

.....

Adresse et N° Téléphone de l'école

.....

Situation professionnelle:
(directeur, adjoint, ZIL, SEGPA...) :

plein-temps
temps partiel

.....

➤ participera au stage du SNE 80 **adhérent au SNE** Oui Non

➤ participera au repas de midi (à la charge des participants) Oui Non

Date et signature :

Feuille d'inscription à retourner à :

SNE-CSEN 80
6 rue d'estées
80180 Oresmaux

Ou par mail à sne62@sne-csen.net

Dans l'attente de partager avec vous cette journée, il faut impérativement compléter et renvoyer le **bulletin d'inscription** ci-dessus pour valider votre participation au stage.
A retourner à l'adresse indiquée au bas du bulletin

- **au moins 10 jours avant la JFS**

Vous enverrez au Directeur des services académiques, sous couvert de votre IEN, votre **demande de congé pour formation syndicale au moins un mois avant la date de la formation syndicale,** c'est-à-dire :

- **avant le 22 mars 2025.**

Les places étant limitées, une réponse rapide est souhaitée.

Nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos sentiments dévoués.

Emmanuel Caron
Secrétaire académique

ss/c de Monsieur Ratinet Philippe
Président du SNE-CSEN

P.S. : - Bulletin d'inscription à nous renvoyer
- Lettre à transmettre à l'IA au minimum un mois avant le début du stage